



CYCLE D'ORIENTATION DE LA VEVEYSE

Chemin des Crêts 9
1618 Châtel-St-Denis

021 948 81 21
secretariat@cov.ch
www.cov.ch

PROCES-VERBAL DU 9 SEPTEMBRE 2021 ASSEMBLEE DES DELEGUES EXTRAORDINAIRE

Date jeudi 9 septembre 2021, 19h00
Lieu CO de la Veveyse (COV), Univers@lle
Excusés selon la liste des présences annexée
Secrétaire Mme Sidonie Mory

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance
4. Assainissement et agrandissement du CO1 (bâtiments Alpha-Gamma-Delta) - point de situation
5. Réflexions sur le futur du CO – agrandissement – point de situation
 - a. Présentation de l'acte notarié pour l'achat de la parcelle de terrain de M. Philippe Genoud
 - b. Approbation de l'acte notarié
6. Nouveaux règlements des finances avec l'entrée en vigueur du plan comptable MCH2
 - a. Nomination de la commission financière
 - b. Présentation des règlements
7. Nouveaux statuts de l'association avec l'entrée en vigueur du plan comptable MCH2
 - a. Présentation
8. Divers
 - a. Informations du Président

1. Ouverture de la séance

M. le Président, François Genoud, ouvre la séance et salue les délégués présents pour cette assemblée extraordinaire. Il excuse :

- Mme Carole Angéloz, inspectrice,
- Mme Carole Jaccoud, comptable, à qui il souhaite un prompt rétablissement,
- M. Stéphane Simonet, représentant des enseignants,
- M. Charles Ducrot, syndic de Châtel-St-Denis, candidat à la Commission financière.

Le nombre de voix s'élève à 44, majorité à 23.

M. Roland Besse de la Commune d'Attalens informe l'administration qu'il n'a pas reçu la convocation personnellement. Il ne sera plus oublié à l'avenir.

2. Nomination des scrutateurs

M. Daniel Figini et M. Cédric Borer sont désignés comme scrutateurs, avec nos remerciements.

3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Les délégués approuvent à l'unanimité le procès-verbal du 27 mai 2021 ; remerciements à son auteure.

4. Assainissement et agrandissement du CO1 (bâtiments Alpha-Gamma-Delta) - point de situation

M. Stéphane Pauli, président de la Commission de bâtisse (Combât), informe que la rentrée scolaire s'est déroulée correctement. Deux salles de classe du **bâtiment Delta** ont été converties en salle d'économie familiale. Des soucis d'approvisionnement de matériel ont retardé l'équipement de cette salle mais elle est actuellement en service. Les utilisateurs sont très satisfaits. **Le bâtiment Gamma** est en cours de modification. Il accueillera la bibliothèque, la salle de musique ainsi que le Service de l'orientation professionnelle d'ici la fin de l'année 2021. **Le bâtiment Alpha** n'est pas totalement terminé ; quelques retouches sont encore à effectuer. Les enseignants sont satisfaits de leur nouvelle salle des maîtres ; ils peuvent y travailler sereinement.

Les échanges avec le Bureau d'architectes D4 sont très compliqués.

Les finances vont bien et sont respectées.

5. Réflexions sur le futur du CO – agrandissement – point de situation

Les réflexions quant au futur du CO se sont poursuivies. Le Bureau d'architectes Page a été mandaté afin d'effectuer une étude de faisabilité. Le montant pour cette étude s'élève à CHF 9'100.00. Ce montant sera pris en charge sur le crédit de construction ou sinon sur le compte du CO, si nous avons les liquidités nécessaires. La facture sera déjà payée par le compte courant du CO. Cette décision a été prise dans l'urgence par les membres du Comité d'école sans préalablement avoir consulté les délégués, avec nos excuses.

Dernièrement, les Communes de la Veveyse ainsi que le CO ont transmis leurs besoins en cours de piscine au groupe de travail composé de MM. Le Préfet, Eric Berthoud, Stéphane Pauli, Jérôme Allaman et Gérard Buchs.

Le temps à disposition est très court car la Commune de Châtel-St-Denis doit se définir si elle avance avec le projet de rénovation de la piscine actuelle.

Des propositions seront faites lors des prochaines séances de Comité d'école et d'Assemblée des délégués.

M. Guillaume Savoy de la Commune d'Attalens trouve important de réfléchir par rapport au Plan d'aménagement local (PAL). Il se demande si cette thématique a été traitée car ça concerne l'ensemble du district. Les choses sont liées les unes aux autres. Un courrier de la Commune d'Attalens sera envoyé au CO ; celui-ci sera bien évidemment lu en séance de Comité d'école.

Mme Anne-Lyse Menoud de la Commune de Bossonnens a rencontré dernièrement M. Paul Mamassis, directeur du Centre de Tennis de Bossonnens, qui lui a présenté le projet de développement de son établissement. Il avait été évoqué de construire une piscine à Bossonnens. Peut-être que ce bâtiment pourrait l'accueillir ? Il faut aussi tenir compte que la gare de Bossonnens sera déplacée en 2027. M. François Genoud indique que ce sujet a déjà été abordé. Il demande à Mme Menoud si des contacts ont été pris avec la Commune d'Oron. Elle répond par la négative et précise que le rapprochement avec cette commune n'est pas souhaité.

M. Marc Fahrni de la Commune de la Verrerie relève que nous avons actuellement tellement de projets en tête, que, pour finir, aucun d'entre eux n'aboutira. Il faudrait établir un échéancier car nous ne pouvons pas tout attaquer en même temps. L'idée de mettre en mouvement cette Association des communes de la Veveyse aurait de plus en plus de sens. Lors de la Conférence des syndics, il faudra réfléchir à des stratégies.

Mme Noémie Berthoud de la Commune de Semsales a la même crainte que M. Fahrni. Il serait utile d'avoir une planification à 5 ans, plus détaillée sinon les petites communes ne vont pas réussir à suivre avec toutes ces dépenses.

a. Présentation de l'acte notarié pour l'achat de la parcelle de terrain de M. Philippe Genoud

M. François Genoud remercie le groupe restreint de la Combât pour le travail effectué depuis plusieurs mois pour l'établissement de cet acte notarié. Les communes de la Veveyse l'ont reçu pour consultation et remarques. M. Gérard Buchs ira trouver M. Genoud pour clore les discussions. Il est rappelé aux délégués que ce pacte permettra à l'Association des communes de la Veveyse pour le COV, le moment venu, d'acquérir la parcelle de M. Genoud. Ce pacte précise que le propriétaire **ne peut pas refuser** la vente mais aussi que l'Association **n'a pas d'obligation d'achat**.

M. Guillaume Savoy de la Commune d'Attalens se demande si le transfert du terrain convoité vers l'Association des communes de la Veveyse sera possible. Selon les conditions énumérées, il semblerait que cette possibilité soit compromise. M. François Genoud indique qu'il avait été décidé, dans une précédente séance, que l'entité concernée continuerait d'assumer.

b. Approbation de l'acte notarié

Les délégués approuvent à l'unanimité l'acte notarié présenté.

6. Nouveaux règlements des finances avec l'entrée en vigueur du plan comptable MCH2

a. Nomination de la commission financière

Trois membres sont proposés :

- M. Charles Ducrot, syndic de Châtel-St-Denis
- Mme Noémie Berthoud, syndique de Semsales, Haute Veveyse
- M. Laurent Menoud, syndic d'Attalens, Basse Veveyse

L'assemblée accepte les nominations par applaudissements. Remerciements à ces trois personnes pour leur engagement.

b. Présentation des règlements

Le règlement des finances et le règlement d'exécution des finances ne seront pas passés en revue lors de cette séance. Ils seront cependant mis en consultation auprès des communes. Ces documents ont été formulés avec l'aide de M. Joseph Aeby qui avait déjà établi ces mêmes règlements pour la Région Glâne Veveyse. Ils ont bien évidemment été adaptés.

7. Nouveaux statuts de l'association avec l'entrée en vigueur du plan comptable MCH2

a. Présentation

Les nouveaux statuts ont été transmis au Service des communes ainsi qu'à la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS) pour consultation. Plusieurs articles ont été modifiés. Ces statuts devront être acceptés par l'Assemblée des délégués en novembre ainsi que par toutes les communes de la Veveyse.

Mme Noémie Berthoud de la Commune de Semsales se demande pourquoi nous avons modifié la limite d'endettement qui est passée de 50 millions à 100 millions (article 28).

M. Eric Berthoud explique que nous avons joué ici, dans cet article, la carte de la sécurité. En effet, si le projet d'agrandissement du CO et de la piscine poursuit son chemin + la rénovation de la toiture + la rénovation de la salle des maîtres + le changement des fenêtres du bâtiment Bêta, le montant de 50 millions n'aurait tout simplement pas été suffisant. Cette limite d'endettement ne veut pas dire que nous devons l'atteindre obligatoirement.

M. Laurent Menoud de la Commune d'Attalens revient sur le sujet du désenchevêtrement qui n'a toujours pas été réglé. Cette question doit être clarifiée rapidement, selon lui.

Ce sujet a été abordé en séance de Comité d'école. A l'heure actuelle, nous devons trouver cinq salles de classe et ceci est une réalité. Il faudra bien, une fois pour toutes, clarifier à qui appartiennent les différents bâtiments. La Commune de Châtel-St-Denis en est consciente.

8. Divers

a. Informations du Président

Suite aux annonces du Conseil fédéral, la DICS n'est pas été épargnée par des questions liées à la COVID. Les soirées de parents dès la semaine prochaine à l'Univers@lle auront lieu avec ou sans certificat COVID. Nous sommes dans l'attente des décisions.

Il est certain que dans les assemblées, le masque est obligatoire sauf lors de la prise de parole.

M. François Genoud informe que le « Plan Soutien Jeunesse » a abouti. Tous les partenaires ont beaucoup œuvré pour arriver à un excellent résultat. Ce plan sera présenté à la délégation du Conseil d'Etat. Le contenu de ce rapport ne sera pas consultable publiquement avant que le Conseil d'Etat n'en ait pris connaissance.

M. le Président remercie les délégués pour leur participation active à cette assemblée. Il remercie le directeur et l'administrateur et demande de transmettre ses remerciements aux enseignants ainsi qu'à tout le personnel administratif et technique du COV.

Fin de la séance : 21h00

Le Président :

François Genoud

La Secrétaire :

Sidonie Mory



CYCLE D'ORIENTATION DE LA VEVEYSE

Chemin des Crêts 9
1618 Châtel-St-Denis
021 948 81 21
secretariat@cov.ch
www.cov.ch

Assemblée des délégués - 9 septembre 2021

Membres du Comité d'école	Signature
Genoud François, Président de l'Association, Préfet	
Deschenaux Pierre, Directeur du CO	
Allaman Jérôme, Châtel-St-Denis	
Buchs Gérard, Saint-Martin	
Cardinaux Maude, Bouloz	
Deillon Frédéric, Grattavache	excusé
Droux Raphaël, Semsales	
Konan Paul, Remaufens	
Maillard Daniel, Châtel-St-Denis	
Michellod Savio, Granges	
Pires Mendes Marcos, Bossonnens	
Preisig Rahel, Attalens	
Simonet Stéphane, Représentant des maîtres du CO	excusé
Tille Nicole, Châtel-St-Denis	excusée
Angéloz Carole, Inspectrice des écoles du CO	excusée
Berthoud Eric, Administrateur du CO	
Jaccoud Carole, comptable	excusée
Mory Sidonie, secrétaire	
Pauli Stéphane, Président de la Commission de bâtisse	
<i>Sanchez Stéphane, La Liberté</i>	

Liste des délégués

Attalens

Signature

Alibert Philippe

excuse

Besse Roland

Rolande

Gauderon Renaud

RG

Jolivet Françoise

excuse

Menoud Laurent

LM

Perroud Pierre-Alain

excuse

Savoy Eliot

excuse

Savoy Guillaume

Guillaume Savoy

Bossonnens

Signature

Cordey Carole

Excusee

Fischetti Bruno

Bruno Fischetti

Jourdan Jérôme

Excusee

Menoud Anne-Lyse

Anne-Lyse Menoud

Châtel-St-Denis

Signature

Bavaud Thierry

Thierry Bavaud

Ducrot Charles

excuse

Figini Daniel

Daniel Figini

Honegger Chantal

Chantal Honegger

Mesot Roland

Roland Mesot

Pilloud François

excuse

Granges

Signature

Varone Christine

Christine Varone
Kastel

Wälti Kimberly
Castelberg (mariage 25.6.21)

Le Flon

Signature

Bongard Jean-Claude

excusé

Cardinaux Christian

Christian Cardinaux

Dougoud Claudia

Claudia Dougoud

Remaufens

Signature

Déglise Grégory

G. Déglise

Dorthe Stéphane

excusé

Herrera Patricio

Patricio Herrera

St-Martin

Signature

Borer Cédric

Cédric Borer

Delessert Pascal

excusé

Gothuey Sandra

excusée

Semsaies

Signature

Berthoud Noémie

Noémie Berthoud

Monnard Aloïne

Excusé

La Verrerie

Signature

Delafontaine Pascale

Pascale Delafontaine

Fahrni Marc

Marc Fahrni

Yannick Kilchenmann

excusé